

M. Gordon Dirks
Ministre de l'Éducation de l'Alberta et
président du CMEC

SIPE 2015
29 mars 2015
Banff (Alberta)

Canada — aperçu



Sommet international sur la
profession enseignante
29 & 30 MARS 2015 | BANFF | ALBERTA | CANADA



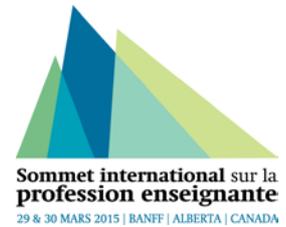
L'éducation au Canada — une responsabilité provinciale/territoriale



- Le Canada est une fédération de 10 provinces et de trois territoires.
 - **Il existe 13 systèmes d'éducation.**
- Compétence en matière d'éducation
 - **La *Loi constitutionnelle de 1867* du Canada confère aux provinces l'autorité légale et législative en matière d'éducation.**
 - **L'éducation relève exclusivement de la responsabilité et de la compétence des provinces et des territoires.**
- Au Canada, il n'y a ni ministère fédéral de l'Éducation ni système national intégré d'éducation.

- Les trois territoires du Canada, soit le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut :
 - **ne jouissent pas du même statut constitutionnel que les provinces;**
 - **sont, dans de nombreux domaines, assujettis à un contrôle plus direct du gouvernement fédéral.**
- En éducation :
 - **la responsabilité est déléguée aux gouvernements territoriaux;**
 - **les territoires collaborent avec les provinces dans le domaine de la prestation de programmes postsecondaires.**

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]



- Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) :
 - a été fondé en 1967 par les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation;
 - constitue la voix collective des ministres de l'Éducation du Canada.
- Le CMEC :
 - offre aux ministres de l'Éducation un forum où discuter de questions d'intérêt commun, étudier des possibilités de coopération, échanger de l'information et coordonner des activités relatives à l'éducation, ainsi que la représentation sur la scène internationale;
 - assure le leadership en éducation aux échelons pancanadien et international;
 - fournit un mécanisme qui permet aux provinces et aux territoires de remplir la responsabilité constitutionnelle qui leur est conférée en matière d'éducation.

Domaines de coopération



- **Évaluation**
 - **Conception, mise en place et analyse de programmes d'évaluation pancanadiens et internationaux**
 - Environnement pédagogique
 - Attentes en matière de rendement des élèves
- **Programmes**
 - **Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS)**
 - **Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS)**
 - **Enquête internationale sur la maîtrise de l'ordinateur et de l'information (EIMOI)**
 - **Programme pancanadien d'évaluation (PPCE)**
 - **Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)**
 - **Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)**

Domaines de coopération



- Représentation internationale
 - **Porte-parole du Canada en éducation sur la scène internationale**
 - UNESCO
 - OCDE
 - OEA
- Programmes de langues officielles
 - **Odyssée**
 - **Explore et Destination Clic**
- Imagine Education au/in Canada
- Cadre du CMEC pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants

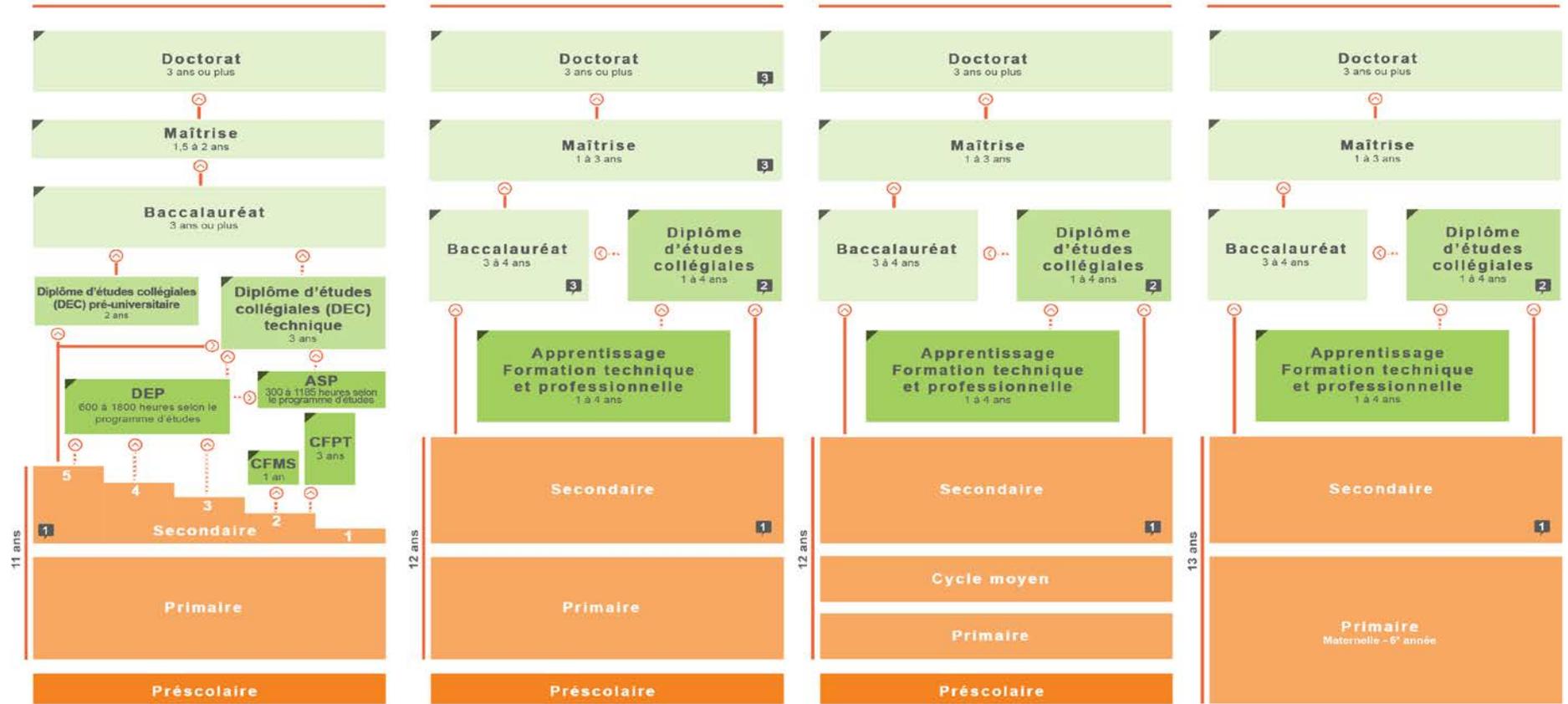
Les systèmes d'éducation du Canada

QC

AB BC MB NB NL NT NU ON YK

NB PE SK

NS



Légende

- Études universitaires
- Études collégiales
- Apprentissage - Formation technique et professionnelle
- Vers le marché du travail
- Parcours typique
- Parcours possible

1 Dans toutes les provinces et territoires, la réussite des études secondaires est sanctionnée par un diplôme d'études secondaires.

2 En Alberta, en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba et en Ontario, certains établissements offrent des grades appliqués.

3 Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas d'établissements universitaires. Certains grades sont accessible grâce à des partenariats. Les étudiants peuvent aussi aller étudier en dehors des territoires.

CFPT Certificat de formation préparatoire au travail

CFMS Certificat de formation à un métier semi-spécialisé

DEP Diplôme d'études professionnelles

ASP Attestation de spécialisation professionnelle

AB Alberta

BC Colombie-Britannique

MB Manitoba

NB Nouveau-Brunswick

NL Terre-Neuve-et-Labrador

NT Territoires du Nord-Ouest

NS Nouvelle-Écosse

NU Nunavut

ON Ontario

PE Île-du-Prince-Édouard

QC Québec

SK Saskatchewan

YK Yukon

Notes

- ✓ Les collèges et universités peuvent offrir des programmes de certificat de durée variable.
- ✓ Bien que les programmes de formation continue et de formation générale des adultes ne soient pas représentés ici, divers paliers d'enseignement peuvent en offrir.
- ✓ Les collèges en Colombie-Britannique offrent aussi des grades associés.

- Ministères de l'Éducation des provinces et des territoires (ministres, sous-ministres, fonctionnaires) :
 - **Législation (les lois et les règlements qui se rapportent à l'éducation)**
 - **Élaboration des politiques**
 - **Évaluation et responsabilité**
- Commissions/conseils et districts scolaires (syndics d'écoles élus) :
 - **Mise en œuvre du programme d'études**
 - **Opérations et administration (personnel, effectif, infrastructure)**

- Dépenses publiques totales pour l'éducation publique (95 milliards) :
 - **16.1 p. 100 du total des dépenses publiques (51 milliards pour l'enseignement primaire-secondaire; 39 milliards pour l'enseignement postsecondaire; 5 milliards pour d'autres types d'enseignement)**
- Financement de l'éducation primaire-secondaire :
 - **Gouvernements provinciaux/territoriaux à l'aide de formules visant à adapter le financement aux besoins locaux**
 - **Combinaison de taxes gouvernementales des provinces/territoires et des municipalités/commissions/conseils scolaires**
- Financement de l'éducation postsecondaire :
 - **Gouvernements provinciaux/territoriaux, plus une partie des paiements de transfert du gouvernement fédéral**

Éducation primaire-secondaire

- Effectifs des écoles publiques : 5 032 183 d'élèves (2011-2012)
- Nombres d'enseignantes et enseignants : 337 600 (2009-2010)
- Rapport élèves-enseignant dans les écoles publiques : 14,0 (2009-2010)
- Nombre d'écoles publiques et privées : 15 500 (environ)

Éducation postsecondaire

- Nombre d'universités/collèges reconnus et autorisés par les provinces et les territoires : 280 (environ)
- Effectifs universitaires en 2008-2009 :
 - **Temps plein : 828 216**
 - **Temps partiel : 284 154**
- Effectifs collégiaux en 2006-2007 :
 - **Temps plein : 460 962**
 - **Temps partiel : 148 089**
- Nombreux collèges privés

Présentateur et présentatrices des études de cas :

- **Ontario**

M^{me} Mary Jean Gallagher, sous-ministre adjointe, Division du rendement des élèves, ministère de l'Éducation de l'Ontario

- **Alberta**

M. Gene Williams, sous-ministre adjoint, *System Excellence Division* (division de l'excellence du système), ministère de l'Éducation de l'Alberta

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet
du CMEC, consultez :

www.cmec.ca

Merci!